



4.02/12

Postulat

Pour de la vaisselle réutilisable consignée dans les bars de Delémont

A la suite du postulat Pour des manifestations plus vertes en Ville de Delémont ainsi qu'à l'augmentation des déchets sur la voie publique le dimanche matin, nous proposons au CC d'étudier la mise en place de vaisselle réutilisable consignée pour les bars de la ville (y compris la restauration à emporter).

En effet, depuis quelque temps, la voirie tire la sonnette d'alarme vu l'importante quantité de déchets abandonnés le temps d'un week-end sur la voie publique, notamment la vaisselle jetable.

Si l'utilisation de vaisselle consignée est envisageable pour des manifestations ponctuelles, ne pourrait-elle pas l'être également toute l'année ?

La consigne consiste à faire payer à l'acheteur du produit une petite somme supplémentaire qui lui est remboursée lorsqu'il rapporte le verre vide au bar.

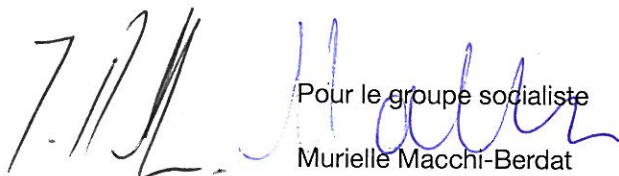
L'avantage de ce dispositif est la réutilisation : on réduit ainsi la production d'emballages (puisqu'ils sont réutilisés plusieurs fois), la quantité de déchets (ce n'est qu'au bout de plusieurs réutilisations que l'emballage sera trop usé et deviendra alors déchet) et le recyclage (relativement énergivore) arrive en dernière étape pour donner une deuxième vie à l'emballage devenu déchet.

Le consommateur est quant à lui fortement incité à rapporter son emballage puisque ce geste lui permet de récupérer l'argent laissé "en consigne".

L'Allemagne est pionnière en la matière, toutes les bouteilles et les verres sont consignés lors de manifestations, de festivals ou simplement dans les bars. Et ça marche ! Certaines villes ont vu leur déchets de voirie diminués de 50%.

Nous demandons au CC d'étudier la mise en place de vaisselle réutilisable consignée par les bars de la ville dans les buts de pratiquer une politique de réutilisation et de diminuer l'abandon de déchets sur la voie publique.

Delémont, le 30.01.2012


Pour le groupe socialiste
Murielle Macchi-Berdet

